

Le pouvoir législatif de 1791 à 1814

Par **momo-89**, le **26/11/2007** à **16:44**

Bonjour à tous. J'ai cette dissertation à faire en 1ère année AES et j'ai pas beaucoup d'idées sur le plan de ma dissertation au vu de la largeur du sujet. S'il s'agit d'une chronologie aie aie avec toutes les constitutions qu'il y a durant cette période.

Même si l'objectif du sujet est d'étudier le consulat et l'empire napoléonien. Je n'ai pas eu les cours de CM correspondant à cette partie avec les blocages, on est en avance en TD par rapport aux CM où on est aux constitutions de 1791 et 93.

Merci d'avance de m'orienter bye. !wink not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **26/11/2007** à **16:55**

merci de lire la charte du forum et plus particulièrement le point concernant les dissertations

Jeeecy

Par **momo-89**, le **26/11/2007** à **17:04**

je demande pas un plan !roll not found or type unknown

juste un point de départ sur se concentrer plutôt sur les constitutions avec une assemblée, le type de souveraineté et précisez tous ça.

Signaler quand le pouvoir exécutif est supérieur au législatif et inversement et en énoncer les raisons par rapport à la représentation du législatif avec conseil des anciens et des 500 sous le directoire.

!sad not found or type unknown Je suis pas le gros glandeur contrairement à ce que tu peux penser. J'ai déjà fouillé un peu partout mais je n'ai pas de base solide, n'ayant pas eu encore de cours dessus je travaille en aveugle.

Par **x-ray**, le **26/11/2007** à **19:55**

Bonsoir,

Jeeecy n'a jamais sous-entendu que tu es un glandeur, et la majorité des demandes d'aide

débuter par ce même message.

Effectivement ton sujet est large. Il correspond à la période des "expériences révolutionnaires", et le réduire à la période napoléonienne serait une erreur. Il faut que tu adoptes un fil directeur, et ne pas approcher le sujet de manière chronologique. Il faut regarder le balancement entre un législatif hypertrophié et un législatif muselé, ou inexistant.

Bon travail

Par **momo-89**, le **05/12/2007** à **14:08**

I/ l'impossible équilibre des pouvoirs
A/ la constitution du 3 septembre 1791
B/ La constitution du 22 août 1795

II/ Dictature et confusion des pouvoirs
A/ La dictature de la Convention
B/ La dictature bonapartiste

Je n'ai pas voulu reprendre explicitement le thème du sujet mais j'insiste sur le système ou régime mis en place et je nuance l'importance du législatif dedans.

Par **Thibault**, le **06/12/2007** à **13:45**

Attention aux titres partisans... la dictature bonapartiste, c'est très orienté, tout de même (je serais le premier à te contredire, mais nous ne sommes pas dans un forum d'histoire).
Voilà, une simple remarque: toujours rester neutre... et là ça ne l'est pas vraiment !

Par **momo-89**, le **11/12/2007** à **09:57**

:lol:

:lol:

Image not found or type unknown **MDR si bonaparte est pas un dictateur** Image not found or type unknown

De 1 tout les profs le disent

De 2 le césarisme ça te dit quelque chose?

De 3 même dans le sbouquins de droit constitutionnel on trouve ce titre

Par **Thibault**, le **11/12/2007** à **10:46**

Je crois que la vérité est autrement plus compliquée que ce que peuvent dire des professeurs

ou écrire dans des livres. Le sujet retient de nombreux historiens depuis très longtemps.

Bref, ce n'est pas le lieu. Image not found or type unknown

Par **Nébal**, le 11/12/2007 à 11:43

Honnêtement, ces intitulés ne me choquent pas vraiment à cet égard... à moins de tomber sur un prof farouche bonapartiste (si si, y'en a toujours...), ça ne devrait franchement pas causer de problème ; sinon, c'est pas bien compliqué de trouver une formulation plus neutre...

Par contre, dans la mesure où le sujet porte spécifiquement sur le pouvoir législatif, il me semble que cet aspect devrait déjà ressortir dans les titres, qui sont ici trop généraux, pour ne pas dire scolaires ; attention au hors-sujet...

Quelques mots sur la constitution de 1793 seraient sans doute bienvenus aussi, à mon avis.

Par **Murphys**, le 11/12/2007 à 19:49

La dictature nécessite une prise de pouvoir illégale, le 17 et 18 Brumaire n'étaient pas franchement marqués du sceau de la légalité.

Par **SoNnY54**, le 11/12/2007 à 19:56

:lol:

[quote="momo-89":cac9avia]:lol: MDR si bonaparte est pas un dictateur Image not found or type unknown

[b:cac9avia]De 1 tout les profs le disent[/b:cac9avia]

De 2 le césarisme ça te dit quelque chose?

De 3 même dans le sbouquins de droit constitutionnel on trouve ce titre[/quote:cac9avia]

:lol: :lol: :lol: :lol:

Alors si les profs le disent... Image not found or type unknown

Si on a donné ce nom de " Bonapartisme " c'est bien parcequ'on ne pouvait pas seulement réduire ce courant à une dictature.

Par **Nébal**, le 11/12/2007 à 20:00

[quote="SoNnY54":2bjbhw1s]Si on a donné ce nom de " Bonapartisme " c'est bien parcequ'on

ne pouvait pas seulement réduire ce courant à une dictature. [/quote:2bjbhw1s]

Non, ça veut simplement dire qu'il y a derrière tout ça une idéologie particulière. On pourrait

citer bien des exemples, mais ça sent le point Godwyn facile... Image not found or type unknown

Par **momo-89**, le **12/12/2007** à **15:27**

le nazisme

le stalinisme

etc mais pas des dictatures...

Quand le pouvoir est dénommé par 1 personne c'est qu'il s'est attribué la quasi totalité des

pouvoirs. Ne prends pas le sarkozysme car nous en sommes au début Image not found or type unknown Faut 50 ans

Par **x-ray**, le **12/12/2007** à **15:33**

C'est le point Godwyn...

Par **SoNnY54**, le **12/12/2007** à **21:18**

:))

Exactement Image not found or type unknown